

ROANNE

Rédaction : BP 124, 49 rue Jean-Jaurès, 42332 Roanne Cedex - 04 77 71 81 99 - lprroanne@leprogres.fr ; Publicité : 04 77 91 48 69 - lprpublicite42

« Seules nous sommes invisibles, ensemble nous sommes invincibles »

Pour les 20 ans de la délégation Roannais-Foréz de l'association « Femmes chef d'entreprises » (FCE), un comité national est organisé vendredi et samedi à Roanne. Rencontre avec Véronique Raymond, présidente de la délégation.



■ Véronique Raymond (au centre, en bleu), préside la délégation Roannais-Foréz de l'association, Femmes chefs d'entreprises. Photo J. Perraud

Pouvez-vous présenter l'association ?

FCE a été créée en 1945. C'est une association mondiale. L'objectif est de représenter les femmes au sein des différentes institutions économiques. Par exemple, moins de 10 % des membres de la chambre du commerce de la Loire sont des femmes. Il faut y remédier. Ensuite, il s'agit d'avoir un lieu pour échanger nos expériences et s'entraider. Sur le bassin Roannais, 25 % des chefs d'entreprises sont des femmes.

Comment s'organise le comité ?

Nous attendons aujourd'hui une centaine de personnes à

la chambre du commerce, dont la directrice nationale de FCE. Deux conférences animeront la journée. Cinq chefs d'entreprises témoigneront lors de la première sur le thème de l'entrepreneuriat au niveau local. La seconde s'intéressera au devenir de ces entreprises sur l'ensemble des territoires avec l'intervention de Michel Godet, professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

L'occasion est belle de mettre en valeur le

Roannais ?

Nous voulons faire découvrir ce qu'il y a de mieux dans la région. Jeudi, nous avons dîné à « La colline du Colombier », le restaurant de Michel Troisgros. Ce soir, nous serons au château de Champlong pour assister à un défilé de mode mettant en valeur le textile de la région. Enfin samedi, les présidentes des délégations se réuniront pour un comité avant de découvrir le pays de Charlieu, Saint-Jean-Saint-Maurice et le centre ancien de Roanne. ■

Centre de l'UFAP veut



■ Rassemblement à l'appel d'Photo Kevin Triet

Jeudi matin, une trentaine de personnels pénitentiaires ont participé au rassemblement organisé par l'UFAP pour marquer « la fin de l'isolement surveillant face aux détenus ». Le syndicat réclamait des moyens supplémentaires pour pourvoir le millier de postes vacants au plan national. En plus de 11 qui sont mis en position ou détachés », que le délégué Mickaël Escolano. Ce qui fait 24 surveillants en moins dans un effectif de 181 agents.

Mickaël Escolano : « Le sentiment que rien n'est fait pour nous »

Mickaël Escolano en détail les conséquences : « A la fin d'avoir deux surveillants par étage, on n'en a qu'un. Là, au lieu d'avoir 12 agents, on n'en a plus que 9. » Cela crée des situations tendues : « La dernière, plusieurs surveillants sont intervenus, un détenu cassait tout dans la cellule. Pendant ce temps, l'agent qui était dans un mirador est resté 3 heures avant d'être relevé alors

24 HEURES EN VILLE

ROANNAIS Grève chez Autocars Planche, les lignes 205 et 206 perturbées

Vendredi 13 juin, en raison d'un mouvement social chez Autocars Planche, des perturbations sont à prévoir sur les lignes régulières 205 (St-Alban/Roanne) et 206 (Roanne/St-Just-en-

Chevalet). Les doublages scolaires ne fonctionneront pas. Une reprise normale est annoncée pour lundi 16 juin. Une participation de 15 % est attendue au sein de cette société basée à Villefranche-sur-Saône (Rhône) qui emploie 420 salariés. La CGT et Unsa réclament des revalorisations salariales, avec un salaire dès l'embauche de

1700 euros par mois au lieu de 1300/1400 actuellement.

RIORGES Les négociations aboutissent à Leclerc

Suite aux deux jours de grève de vendredi et samedi, les négociations entre représentants de salariés et direction ont abouti jeudi à un accord au sein de l'hypermarché

Leclerc. Les salariés réclamaient une hausse salariale de 3% et ont obtenu selon nos informations une revalorisation de 2%, le contrat de prévoyance sera revu, les salariés pourront bénéficier d'une mutuelle d'entreprise et ils ont obtenu de faire leurs heures de travail en une fois les dimanches et jours fériés.